

Synthèse budgétaire 2024

Budget de la commune, fonctionnement

Ce budget est toujours très tendu car dépendant quasi exclusivement des dotations. En effet, la commune ne dispose pas suffisamment de recettes propres pour faire face confortablement à ses nombreuses charges. Rappelons aussi que les collectivités territoriales ne peuvent récupérer la TVA en fonctionnement que sur une faible part des dépenses (voirie, réseaux et bâtiment publics).

	Budget primitif	Réalisé	Réalisé 2023*
DEPENSES	508 545,77 €	405 108,10 €	401 127,73 €
RECETTES	508 545,77 €	411 067,85 €	424 388,41 €

* réellement réalisé en 2023, c'est-à-dire, sans prendre en compte les opérations comptables de transfert entre sections suite à la sortie du Moulin de l'actif de la commune.

Détails

Dépenses	Réalisé 2024	Réalisé 2023
Ch. 011 Charges à caractère général*	96 936,60 €	92 901,74 €
Ch. 012 Charges de personnel et frais assimilés	96 382,42 €	92 271,97 €
Ch. 014 Atténuations de produits	61 025,00 €	61 013,00 €
Ch. 65 Autres charges de gestion courante**	144 760,21 €	149 048,41 €
Ch. 66 Charges financières	5 764,87 €	5 902,61 €
Ch. 67 Charges exceptionnelles	239,00 €	

* La différence est essentiellement due à l'obligation de changement d'assurance multirisque.

** La contribution au Syndicat des Ecoles a été inférieure de 9 895,71 à celle de 2023 et 4 500 € ont été octroyés au CCAS.

Recettes	Réalisé 2024	Réalisé 2023
Ch. 013 Atténuations de charges	109,04 €	
Ch. 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 698,00 €	2 960,00 €
Ch. 73 Impôts et taxes (DTMO)	27 974,64 €	26 089,68 €
Ch. 731 Impositions directes	273 334,00 €	259 114,00 €
Ch. 74 Dotations, subventions et participations *	91 748,93 €	118 764,32 €
CH. 75 Autres produits de gestion courante	16 202,66 €	17 460,00 €

* Le fonds départemental de péréquation de la Taxe Professionnelle a été comptabilisé en 2024 dans le chapitre des impositions directes.

Budget de la commune, investissement

	Budget total	Réalisé
DEPENSES	159 407,65 + report 25 000 = 184 407,65 €	104 881,74 €
RECETTES	179 547,65 + report 4860,00 = 184 407,65 €	72 232,30 €

Détails

Dépenses	Budget total	Réalisé
Ch. 16 Emprunts et dettes assimilées	24 680,19 €	24 680,19 €
Ch. 20 Immobilisations corporelles *	26 500,00 €	6 282,19 €
Ch. 23 Immobilisations en cours **	88 227,46 + report 25 000 = 113 227,46 €	73 919,36 €

- * Dépenses constituées de travaux de voirie, de travaux réalisés au cimetière, d'achat de matériel de bureau ou technique, dont les radars pédagogiques.
- ** Travaux restant à réaliser pour l'appartement de l'école et les commerces.

Recettes	Budget total	Réalisé
Ch. 10 Dotations, fonds divers et réserves	4 385,96 €	10 043,64 €
Ch. 13 Subventions d'investissement	54 171,77 + report 4 860 = 59 031,77 €	61 588,66 €
Ch. 16 Emprunts et dettes assimilées		600, 00 €

Achèvement des travaux

Rénovation de l'appartement de l'école et mise en location

Travaux	Dépenses réalisées HT
Commerces	53 532,7 €
Appartement	28 646,32 €
Eglise	3 967,97 €
Total	86 146,99 €

- Changement des portes et fenêtres du café, remise en état du pan de mur de la porte d'entrée et signature d'un bail avec le nouveau propriétaire du fonds de commerce ;
- Remplacement de la vitrine et de la porte d'entrée de la mercerie ;
- Réparation du mécanisme de la cloche et de l'horloge du clocher.

Ces travaux ont bénéficié de 58 562,74 € d'aides, soit 70% du montant prévisionnel qui était de 83 394,75 € :

- 35 859,74 € du Fonds d'Equipeement Rural du Conseil Départemental de Seine-et-Marne ;
- 22 703 € d'Aide à la Revitalisation Commerciale des Communes en Milieu Rural du Conseil Régional d'Ile-de-France, uniquement sur les commerces ;
- 1 000 € de l'ASPF pour les travaux de l'église.

La différence entre le prévisionnel et la dépense réellement effectuée a été de 2 752,24 €.

Le reste à charge pour la commune pour l'ensemble de ces travaux a été au total de : 27 584,25 €

L'essentiel de ces dépenses a été effectué en 2024, mais certains frais avaient déjà été engagés en 2023.

Acquisition de radars pédagogiques :

2 radars pédagogiques ont été acquis pour un montant HT de 4 026,16 €, financés à hauteur de 2 818,20 € par les Amendes de Police, subvention départementale destinée à l'amélioration de la sécurité routière. Un radar a été implanté avant le centre technique et l'autre rue d'Episy en provenance de Thourry-Ferrottes.

Etat de la dette

	Triennal de voirie	Moulin	Ravalement mairie
Etablissement prêteur	Banque des Territoires	Crédit Agricole	Caisse d'Epargne
Capital restant dû au 31/12/24	97 500 €	20 488,82 €	38 469,40 €
Date de fin	Octobre 2034	Mars 2027	Octobre 2030
Montant échéances 2024	14 187,69 €	9 375,68 €	6 881,69 €
Dont capital (investissement)	10 000,00 €	8 713,88 €	5 966,31 €
Dont intérêts (fonctionnement)	4 187,69 €	661,80 €	915,38 €
Montant échéances 2025	13 793,56 €	9 375,68 €	6 881,69 €
Dont capital (investissement)	10 000,00 €	8 920,47 €	6 089,22 €

Budget assainissement

Fonctionnement	Budget total	Réalisé
DEPENSES	140 500,84 €	22 999,09 €
RECETTES	140 500,84 €	45 790,80 €

Investissement	Budget total	Réalisé
DEPENSES	75 353,73 + DM 53 267,64 + report 47 466,38 = 176 087,75 €	146 549,11 €
RECETTES	115 255,06 + DM 53 267,64 + report 7 565,05 = 176 078,75 €	138 188,96 €

Les dépenses ont exclusivement porté sur le projet de démolition/construction d'une nouvelle station d'assainissement. Ce budget a été clôturé, la compétence assainissement ayant été transféré au SIDASS le 1^{er} janvier 2025. Néanmoins le résultat est cumulé avec celui du budget principal.